



Procès-Verbal

1^{er} mai 2023

Séance ordinaire du conseil d'établissement

	MEMBRES	Présent	Absent
	Guillaume Rondeau - Président	x	
	Janie Paquette - secrétaire	x	
	Marie-Ève Jannard	x	
	Mélinda Ricard	X	
	Stéphanie Sureau	X	
	Martine Roy - Substitut	X	
	DIRECTION		
	Martin Dubois	X	
	ENSEIGNANTS/ES		
	Jo-Anne Patenaude	X	
	Karine Grenier	X	
	Chantal Lapointe		X
	Mélanie Perreault – Substitut	X	
	REPRÉSENTANTE DU SDG		
	Marilyn Senay	X	
	Renée Lemire - Substitut		x
	REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL PROFFESIONNEL		
	REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL DE SOUTIEN		
	Véronique Jutras	X	
	REPRÉSENTANT/E DE LA COMMUNAUTÉ		
	Chantal Benoit		X
	MEMBRE DU PUBLIC		

ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR

23 RUE STE-ANNE, St-PAUL-D'ABBOTSFORD (Québec, Canada) J0E 2A0

Téléphone : 450-379-567 - Télécopieur : 450-379-9846



Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, présence et mot de la direction (61)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67)
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023 # (69)
4. Parole du public
5. Suivi de la dernière séance
 - 5.1 - Vestiaire
 - 5.2. Polo
6. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption
 - 6.1. Plan de lutte contre l'intimidation
 - 6.2. Critères de sélection d'une direction d'école
 - 6.3. Calendrier scolaire
 - 6.4. Couverture agenda 2023-24
 - 6.5. Projet éducatif - Élève de Micheline
 - 6.6. Principes des encadrements pour les frais chargés aux parents - liste scolaire
 - 6.7. Vireo - Projet fond à destination spécial - vote
 - 6.8. Coin de collaboration - Projet fond à destination spécial
 - 6.9 Campagne de financement - 3500\$
7. Sorties éducatives/récréatives
8. Comité parent
9. Vie de l'école
10. SEDG
11. OPP :
12. Varia
13. Correspondance
14. Levée de l'assemblée #

Lien Sway : <https://sway.office.com/WBxXEIhIug9tdZTD?ref=Link>

	<p>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT M. Guillaume Rondeau accueille les membres et ouvre la séance à 18h32. Stéphanie Sureau assiste à la séance via visioconférence.</p>
# CÉ -22-23-30	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Il est proposé par Guillaume Rondeau que l'ordre du jour soit adopté tel que préparé par le président et la direction. Appuyé par Karine Grenier.</p>
# CÉ -22-23-31	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 MARS 2023 La date de livraison de la Pépinière est le 18 mai et non le 11 mai. Il est proposé par Martine Roy que le procès-verbal du 27 mars 2023 soit adopté tel que modifié. Adopté par Véronique Jutras.</p>
	<p>4. Parole du public Aucun public n'est présent.</p>



	<p>5. Suivi de la dernière séance</p> <p>5.1 <i>Vestiaire</i> : Il est possible pour les élèves d'utiliser les vestiaires et les cabines en tout temps.</p> <p>5.2 <i>Polos</i> : L'idée a été soumise par des filles de 5^e année sur la possibilité de changer les couleurs des polos et de refaire le logo de Micheline-Brodeur. Les anciens polos seraient toujours acceptés.</p>
<p># CÉ -22-23-32</p>	<p>6. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption</p> <p>6.1. <u>Plan de lutte contre l'intimidation</u> : Des changements ont été apportés par le CSS, entre autres concernant la cyberintimidation. À ce sujet, Mélanie Perreault mentionne qu'elle apprécie les visites de la policière aux élèves du 3^e cycle. Marie-Ève Jannard spécifie que dans la section <i>Processus de dénonciation et de suivi de notre école</i>, le nom de Josée Prévost doit être remplacé par ceux de Martin Dubois et Valérie Turgeon. Le plan de lutte contre l'intimidation est adopté, avec les modifications apportées, par Janie Paquette.</p> <p>6.2. <u>Critères de sélection d'une direction d'école</u> : Le document a été complété conjointement entre Guillaume Rondeau et Martin Dubois. Karine Grenier mentionne que dans la partie <i>Remarque</i> de la vision stratégique, l'enseignement par projets n'est pas représentatif de tous les enseignants, on devrait donc le retirer. Marie-Ève Jannard partage que les remarques sont bien formulées et sont très représentatives de notre milieu de vie et donc seraient utiles en cas de l'arrivée d'une nouvelle direction. Il est proposé par Guillaume Rondeau que le conseil d'établissement adopte, à la suite de la démarche de soutien à la réflexion proposée, et en fonction du portrait et des enjeux de l'école, l'avis quant aux critères de sélection d'une direction d'école et qu'il transmette ce document à la Direction générale.</p>
<p># CÉ -22-23-33</p>	<p>6.3. <u>Calendrier scolaire</u> : Les 2 pédagogiques mobiles ont été placées au calendrier par les enseignants (29 janvier et 17 mai 2024). Adopté par Véronique Jutras.</p> <p>6.4. <u>Couverture agenda 2023-24</u> : Le choix final est dévoilé suite à un vote auprès des élèves et des enseignants.</p>
<p># CÉ -22-23-34</p>	<p>6.5. <u>Projet éducatif - Élève de Micheline</u> : De quoi a l'air un élève qui quitte Micheline-Brodeur ? Des forces et défis ont été identifiés. À partir de cela, le comité va continuer ses travaux sur le projet éducatif.</p> <p>6.6. <u>Principes des encadrements pour les frais chargés aux parents - liste scolaire</u> : 2 listes, une avec les effets scolaires et cahiers d'exercices, une autre avec l'agenda, frais de photocopies, etc. La Papeterie ABCD est décidée au niveau du CSS, on ne peut changer de librairie pour nous fournir les cahiers d'activités. Par contre, les parents ont toujours le choix d'aller ailleurs. Les principes des encadrements pour les frais chargés aux parents sont approuvés par Marilyn Senay.</p>

6.7. Vireo - *Projet fond à destination spécial – vote* : Vireo offre des serres hydroponiques intérieures – un projet clé en mains pour les établissements scolaires au cout de 15 000\$ pour un suivi de 3 ans (incluant matériel, support, semences, plateforme). Martin Dubois a approché le maire, M. Vyncke. Il attend un suivi sous peu de sa part. Les serres seraient installées dans un espace commun, soit la bibliothèque. Possiblement achat de 2, une payée par la municipalité et une payée par l'école (fonds à destination spéciale). Prix à l'achat de deux : 13 000\$ chaque (chacune : 99 plants, 3 à 4 récoltes par année). Marie-Ève Jannard mentionne que la municipalité contribuait par le passé à l'ordre de 25 000\$ par année quand nous étions une école internationale. Nous pourrions demander plus à la municipalité étant donné qu'on n'a rien reçu depuis 3 ans.

On a déjà un 10% à donner pour le projet de cour extérieure, soit 13 000\$ pris dans le fond à destination spéciale. Jo-Anne Patenaude parle du fait qu'enfin quelque chose de concret serait présent dans l'école. De façon générale, les élèves aiment beaucoup le thème de l'alimentation. Le conseil approuve l'utilisation du fond à destination spéciale pour le financement d'une partie des serres de Vireo.

6.8. *Coin de collaboration - Projet fond à destination spécial – 2000\$ de la députée* : Martin Dubois a réussi à obtenir un montant de 2000\$ auprès de la députée afin de fournir aux élèves un coin de collaboration. La bibliothèque sera transformée en local de recherche (une grande table basse avec poufs sera installée et les arbres seront retirés). De la robotique sera travaillée à même le sol.

6.9 *Campagne de financement - 3500\$* : livraison des produits de la Pépinière auprès des parents le jeudi 18 mai à partir de 15h. L'organisation des autobus reste à prévoir cette journée-là. Pour une prochaine campagne, spécifier la méthode de paiement car ce n'était pas mentionné dans celle-ci.

7. Sorties éducative/récréative

Aucune sortie éducative/récréative à approuver.
La date pour le Ciné-Zoo reste à être décidée.

8. COMITÉ DE PARENTS 2022-2023

Marie-Ève Jannard résume le PV de la dernière rencontre. Elle a également reçu l'ordre du jour de la prochaine rencontre.



	<p>9. VIE DE L'ÉCOLE</p> <ul style="list-style-type: none">- Projet compost en 5^e année- Projet lecture en 6^e année, plusieurs niveaux sont sollicités- Projet des abeilles en 1^{re} année- Projet de fraisières en 2^e année- Projet logo d'école et vêtements de l'école- Projet de bandes dessinées au 3^e cycle- Projet livre de recettes en 2^e année- Projet de l'espace en maternelle
	<p>10. SEDG</p> <p>On va avoir un nouveau plancher au service de garde.</p>
	<p>11. OPP</p> <p>Aucun point à discuter.</p>
	<p>12. Varia</p> <p>Aucun</p>
# CÉ -22-23-35	<p>13. Correspondance : Lettre de la fédération des comités de parents du Québec : La FCPQ suggère différentes idées à réaliser pour la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation – semaine du 28 mai au 3 juin 2023.</p> <p>Marie-Ève Jannard suggère de souligner, par de petites attentions, chacune des semaines (des enseignants, des services de garde, ...) durant l'année comme il avait déjà été fait par le passé. Il est aussi rappelé que les membres du CÉ avaient un souper qui leur était offert pour leur participation bénévole. On décide donc d'organiser un souper à 18h à l'école avant le début de la prochaine séance du 13 juin.</p>
	<p>14. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par Guillaume Rondeau que la séance soit levée à 20 h 38. Adopté à l'unanimité.</p>

Représentant/e au titre de
Président du conseil d'établissement

M. Martin Dubois
Directeur Micheline-Brodeur

ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR

23 RUE STE-ANNE, St-PAUL-D'ABBOTSFORD (Québec, Canada) J0E 2A0

Téléphone : 450-379-567 - Télécopieur : 450-379-9846